



Direction de l'instruction publique et de la culture
Office de l'école obligatoire et du conseil
Sulgeneckstrasse 70
3005 Berne
+41 31 633 84 51
akvb.bkd@be.ch
www.be.ch/inc

Direction de l'instruction publique et de la culture, Sulgeneckstr. 70, 3005 Berne

Aux parents et représentants légaux des élèves
en provenance d'Ukraine

Notre réf. : 2022.BKD.1590 / 1130586

Le 30 août 2022

Mesdames, Messieurs,

Votre enfant est scolarisé dans le canton de Berne depuis un certain temps. Selon la commune, il a soit directement rejoint une classe ordinaire, soit débuté dans une classe d'accueil ou suivi un cours intensif dans la région et passera prochainement en classe ordinaire. Je suis heureuse que la plupart des enfants et des jeunes en provenance d'Ukraine se sentent bien dans nos écoles. Nous faisons tout notre possible pour que ce soit le cas.

Nous sommes conscients que les enfants et les jeunes n'ont pas tous la même facilité à s'intégrer au système scolaire bernois. Nous souhaitons qu'ils forment des amitiés ici, et espérons qu'ils pourront un jour retourner chez eux en ayant appris une nouvelle langue et acquis la faculté de s'adapter à un nouveau système scolaire ainsi qu'à une société auparavant étrangère. Nous vous invitons à soutenir vos enfants en ce qui concerne leur scolarité, même si certaines méthodes peuvent vous paraître insolites. Veuillez surtout noter que les punitions corporelles sont interdites dans nos écoles.

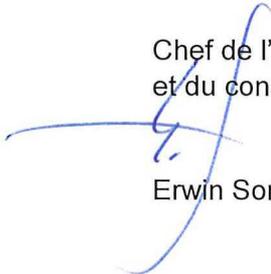
Étant donné que votre enfant fréquente une école bernoise depuis plusieurs mois et qu'il s'intègre progressivement à la classe ordinaire, les contenus de l'enseignement dispensé dans le canton de Berne deviennent de plus en plus importants. Cela signifie qu'en plus de la langue (français ou allemand), l'accent sera dorénavant mis davantage sur les objectifs d'apprentissage cantonaux.

Les élèves peuvent continuer d'utiliser la plateforme en ligne « All Ukrainian School » dans le cadre de l'enseignement, avec l'accord de leur maîtresse ou maître de classe, afin de travailler sur différents domaines disciplinaires de façon autonome. Dans des cas exceptionnels, les élèves peuvent aussi continuer de suivre à distance l'enseignement ukrainien pendant les heures de classe.

Je vous remercie chaleureusement pour votre soutien dans l'accompagnement de vos enfants au cours de leur scolarité dans le canton de Berne.

En vous souhaitant une bonne rentrée, vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Chef de l'Office de l'école obligatoire
et du conseil



Erwin Sommer